

Formulaire de compte-rendu de conseil d'école

RPI St Martin lès Melle, St Romans lès Melle et Mazières sur Béronne

<u>Adresses :</u> 21 rue des écoles 79500 St Martin lès Melle 8 rue de la Gaïeté 79500 St Romans lès Melle 15 place du Champ de Foire -Charzay- 79500 Mazières sur Béronne	<u>Date :</u> 12/03/2019
---	--

Participants

<u>Représentants des parents d'élèves</u> <ul style="list-style-type: none">M^{mes} Sauvaître Malwina, Marchewka Joëlle, Caduc SandrineM. Boursier Damien, Mr Prunier Thierry, Mr Laitang Stephen, M. Béteau Marc	<u>Enseignants</u> <ul style="list-style-type: none">M^{mes} Barbe Séverine, Bonnet Bénédicte, Guiochon Stéphanie, Courjault Caroline, Laure Hugonnaud, Brissard Malika et Picard NathalieM. Mouzin Guillaume. Stagiaires espe Nadia Bouammar, Alizée Sanson	<u>Elus référents à la Communauté de Communes</u> M ^{me} Saintier Marie-Emmanuelle, vice-présidente de la communauté de communes <u>Maire :</u> M. Bernard (<u>Mazières</u>) <u>Elus référents :</u> M. Mayot Bertrand (St Romans) <ul style="list-style-type: none">M. Courtin Thierry (Mazières) <ul style="list-style-type: none">M^{me} Lemarec Sylvie <u>DDEN :</u> <ul style="list-style-type: none">M^{me} Pageneau Marie-LineDaniault Francis
<u>Excusés :</u>	<u>Excusés :</u> <ul style="list-style-type: none">M^{me} Lambin, Inspectrice de l'Education NationaleMme Thraen Caroline	<u>Excusés :</u> <ul style="list-style-type: none">M^{me} Bouchet JacquelineM. Devineau Bertrand, maire de St Martin lès MelleM. Michelet Fabrice, Président de la communauté de communesMr Jérôme Peltier maire de St Romans lès Melle

Ordre du jour

- l'absentéisme dans les écoles
- le devenir du RPI
- les projets
- les travaux dans les écoles
- les questions diverses

Fait à Saint-Romans-Lès-Melle les Melle, le 12/03/2019

La Présidente du Conseil d'Ecole
Mme BONNET Bénédicte

Le Secrétaire de séance
Joëlle Marchewka-Rieu

1. L'absentéisme dans les écoles

1.1 Rappel des textes officiels.

Contrôle des absences

Dans chaque école, les absences des élèves sont mentionnées dans un registre d'appel. Article R. 131-5 du code de l'éducation

Signalement par la famille

La famille doit faire connaître **au plus vite** le motif de l'absence. Si l'absence était prévisible, l'école est prévenue avant l'absence, avec indication du motif.

Article L. 131-8 du code de l'éducation

Article R. 131-5 du code de l'éducation

Si une famille souhaite partir en vacances sur le temps scolaire, les parents devront rédiger un courrier à Mme l'Inspectrice pour demander une autorisation d'absence. Ils recevront une réponse leur rappelant l'obligation d'assiduité scolaire pour leur enfant.

Dossier individuel d'absence

Un dossier individuel d'absence est ouvert pour chaque élève non assidu. Ce dossier comprend le relevé des absences, leur durée, leur motif, ainsi que le cas échéant, l'ensemble des mesures prises pour rétablir l'assiduité et les résultats obtenus. Article R. 131-6 du code de l'éducation

Alerter et traiter

Contact immédiat avec la famille : si la famille n'a pas signalé l'absence, l'école prévient la famille de l'absence de l'élève par tout moyen et le plus rapidement possible en lui demandant de fournir le motif de l'absence. Article R.

131-5 du code de l'éducation

Mise en place d'un dialogue entre le directeur d'école, l'enseignant et les parents, et au sein de l'équipe éducative dont l'objectif est de rechercher l'origine de l'absentéisme du jeune et de trouver des solutions pédagogiques éventuelles.

Saisine du directeur académique des services de l'éducation nationale : Si les actions entreprises au niveau de l'école n'ont pas rétabli l'assiduité de l'élève et lorsque quatre demi-journées d'absences non justifiées ont été constatées, le directeur d'école transmet le dossier individuel d'absence au directeur académique des services de l'éducation nationale.

1.2 Relevé des taux d'absentéisme dans les écoles du RPI de février 2018 à février 2019

classe	fév 18	mars 18	avr 18	mai 18	juin 18	jui 18	sept 18	oct 18	nov 18	déc 18	jan 19	fév 19	Moyenne par classe
PS/MS	11,5	3,57	0,65	2,8	0,9	3	8,6	7,58	6,73	7,15	8,13	9,1	5,8
MS/GS	19	10	6	4	4	6	1	1	4,5	5,2	7	12,5	6,68
GS/CE1	5,3	6,2	3,7	3,3	2,5	0	0	0,51	3,3	7,8	4,9	11,6	4,09
CP	7,93	13,8	9,31	3,58	2,39	5,83	0,89	0,85	2,91	5,06	3,37	2,86	5,06
CE1/CE2	3,4	6,4	2,9	2,5	1,2	7,4	1,6	1,18	2,8	5,1	4,3	5,8	3,71
CM1/CM2	7,5	7,5	0,1	1,8	3	6,7	1,7	2,1	1,7	2,6	3,9	3,8	3,5
CM2	9,9	5,9	2	2,2	2,2	3,7	0,2	0,7	1,6	1	6,3	4,2	3,3
Moyenne par mois	9,21	7,62	3,52	2,88	2,31	4,66	1,99	1,98	3,36	4,84	5,41	7,12	

2 Le devenir du RPI

3-Les projets

1 Saint Martin Les Melle

Dojo: la classe de PS-MS a profité de la salle du dojo 4 fois et a découvert des jeux de lutte.

Gymnase: la classe de MS-GS rencontre la classe de GS-CE1 de St Romans le vendredi matin autour d'activités sportives : les élèves de CE1 pratiquent le hockey.

Les élèves de GS, 4 ateliers de lancer (lancer haut, lancer loin, sur une cible avec précision : quilles).

Médiathèque: les deux classes vont une fois par période à la médiathèque de Melle. Au mois de janvier, elles ont pu profiter de l'exposition sur le recyclage des déchets.

Les passerelles Croque-lune: lors de ces rencontres, une dizaine de futurs élèves de PS viennent à l'école. A chaque rencontre, ils réalisent et ramènent une production faite avec l'enseignante de PS, Mme BONNET. Au mois de janvier, ils sont repartis « couronnés » et au mois de février, ils sont repartis « masqués ».

Pour le mois de mars, une production sur le thème du printemps sera proposée.

Les anniversaires du mois: pour fêter les anniversaires des élèves, les deux classes font des gâteaux. Pour les anniversaires du mois de janvier et de février, les enfants ont fait des crêpes, **le jeudi 31 janvier, dans le cadre de la chandeleur** (samedi 2 février).

-Sorties cinéma: les deux classes sont allées au cinéma voir « Les nouvelles aventures de Pat et de Mat » au Méliès, **le mercredi 16 janvier.**

-La fête des 100 jours : **jeudi 7 mars**, pour fêter le centième jour d'école, les élèves se déguiseront à l'école. Dans la classe de MS-GS, lors des rituels, pour travailler les compléments à 10, les élèves comptent les jours d'école. Arrivée au centième jour, une journée déguisement est prévue.

-La grande lessive: **le jeudi 28 mars**, les familles et l'école participeront à la manifestation nationale « La grande lessive » sur le thème « de la couleur : avec ou sans dessin, de la lumière, des pigments, du numérique... » Chaque famille peut créer une œuvre plastique sur format A4 sur ce thème. Le jeudi 28 mars, les œuvres seront accrochées toute la journée sur des fils à linge dans la cour de l'école.

Projet musique RPI

Avec l'école de musique, Mickaëlle interviendra sur 2 classes (10 séances). Les élèves de PS/MS revisitent les comptines. Les élèves de GS mettront un conte en musique. Représentation dans les familles le 24 mai à Saint Martin Les Melle.

2 Saint Romans les Melle

Projet musique en relation avec le concert 'Madame Gascar »

Dans le cadre des JMF, la classe de Stéphanie a eu 13 interventions musicales d'octobre à février. Mickaëlle Griffault est intervenue pour leur apprendre des chants malgaches, des chants polyphoniques. Ils ont également travaillé sur les rythmes. Le 12 février, avec les 2 classes de Charzay, les enfants ont fait la première partie du concert «Madame Gascar». Les élèves de Laure et de Nathalie sont allés voir les deux spectacles au Metullum de Melle. Nous avons passé une excellente après-midi musicale.

Fête des 100 jours

Elle a eu lieu le 14 février. Les enfants ont pu se déguiser, ils ont fait des collections de 100 drapeaux, de 100 sauts à la corde à sauter, de 100 tours de cour en courant. Nous avons mangé des crêpes au sucre ou à la confiture ou au nutella..

Marché de Noël

Les enfants ont réalisé des objets lors de 2 ateliers le mercredi matin pour les vendredis au marché de Noël organisé par l'APE.

Projet musique RPI

Avec l'école de musique, Mickaëlle et Rémy interviendront pour former les élèves à la Batucada (10 séances). Représentation devant les familles le 24 mai à Saint Martin Les Melle.

3- Charzay

Des projets communs aux deux classes CM1/CM2 et CM2

- **Projet musique en relation avec le concert 'Madame Gascar »**

Dans le cadre des JMF, les deux classes ont eu 13 interventions musicales d'octobre à février. Mickaëlle Griffault est intervenue pour leur apprendre des chants malgaches, des chants polyphoniques. Ils ont également travaillé sur les rythmes. Le 12 février, avec la classe de Stéphanie, les enfants ont fait la première partie du concert «Madame Gascar».

- **Compostage** : projet proposé et financé par le syndicat d'eau 4B, avec la participation des ateliers de la simplicité de Melle et l'association BétaPi pour 6 ateliers par classe : recette du compost, construction du composteur, tri des déchets et installation.

4 ateliers/6 ont été menés jusqu'à aujourd'hui : Les élèves ont fabriqué le double bac à compost, l'ont installé dans la cour et l'alimentent quotidiennement.

- **Ecole et cinéma** : les élèves sont allés voir le 2^{ème} film au Méliès le lundi 11 février « Le voleur de bicyclette » (Vittorio de Sica, Italie, 1948)
- **L'enfant et le théâtre** : les élèves sont allés assister à une pièce de théâtre à Lezay le mardi 8 janvier « Kalila et Dimna - La Fontaine prend sa source dans le désert ».
- **Taekwondo** : 5 interventions par classe pour finir par un rassemblement le vendredi 11 janvier 2019 à L'Acclameur (10 classes pour cette journée des champions) : ateliers et rencontres avec des championnes (Haby Niaré et Anne-Caroline Graffe)
- **Sport** : 8 séances à la salle de gymnastique pour les deux classes
- **Médiathèque** : les deux classes s'y rendent à raison d'une fois par période. Lors de l'une des séances, les élèves ont pu profiter de l'exposition sur le jardin et sa biodiversité et ont échangé avec Pierre Jozelon sur ce thème.
- **Activités nautiques** : elles ont commencé : lundi 11 mars pour la classe de CM2 (au total : 5 séances au Lambon + journée complète en canoë sur la Sèvre Niortaise)

et mardi 12 mars pour la classe de CM1/CM2 (au total : 7 séances au Lambon + journée complète en canoë sur la Sèvre Niortaise pour les CM2)

4-Travaux dans les écoles

Saint Martin les Melle

- mettre des miroirs dans la salle de motricité,
- isoler le préau.

Saint Romans les Melle

Les travaux à réaliser:

- La porte d'accès à la classe de Caroline doit être changée, cette demande n'est pas nouvelle et pas solutionnée à ce jour.
- Remplacer la structure de jeux, le pont étant défectueux, nous avons demandé à la CCM de l'enlever, à ce jour, il est toujours là, sous rubalise.

- Installer des stores extérieurs : requête urgente pour limiter des températures excessives (jusqu'à 29°) dans les classes l'été. Lors des échanges, il est rappelé que cette demande n'est pas nouvelle et que le problème n'est toujours pas solutionné.
- Le TBI de la classe de Caroline a été changé avant les vacances de février mais celui-ci n'a pas été raccordé à l'électricité. Il est donc hors d'usage à ce jour.

Charzay

Les travaux à réaliser :

- Restauration ou remplacement de la structure de jeux
- Projet de reconstruction des sanitaires et création d'une salle d'activités : début des travaux prévus pendant les vacances d'Avril 2019 (1^{ère} phase de démolition)
- Changer le TBI (classe de Caroline)
- Réfléchir au remplacement des huisseries bois façade nord-ouest (pourriture du bois sur trois fenêtres et une porte, problème d'étanchéité)
- Installation de rideaux occultants dans les classes

Les travaux réalisés :

- Installation d'un nouveau TBI - écran tactile, vidéoprojecteur, ordinateur portable, enceintes -(classe de Guillaume)

4-Questions diverses

Question 1: Les nouvelles communes et l'avenir de nos écoles.

Les mairies des 3 communes de notre RPI actuel, s'engagent-elles à conserver le fonctionnement actuel pour les rentrées 2019, 2020 et plus ?

Cette volonté est réaffirmée en réunion de bureau. C'est une volonté des trois maires. La prochaine réunion entre les maires et le DASEN est programmée le 29 mars 2019.

Les parents souhaitent une convention qui détermine les modalités d'organisation du RPI dans la nouvelle commune. Nous pouvons retenir des précédentes réunions qu'il faut sectoriser pour alimenter les écoles. Dans le cas de la nouvelle commune de Melle, le secteur peut rester celui de Saint Martin, Saint Romans et Mazières.

Il faut néanmoins choisir par anticipation l'école qui pourrait perdre une classe en cas de fermeture. Cela n'est pas établi à ce jour. Le seuil pour un RPI est de 25 élèves par classe.

Il n'y aura pas de fermeture pour la rentrée 2019.

Question 2: rythme scolaires

La loi autorise le changement de rythmes scolaires tous les ans. Pourquoi n'avons-nous pas été consultés cette année ?

(Sachant que le DASEN accepte l'étude de cas particulier (CAPD du 10 janvier 2019)

A quand la nouvelle consultation ?

Il n'y a pas eu de réponse pour une nouvelle consultation.

Madame Saintier explique que le DASEN souhaite s'inscrire dans un projet de trois ans et seules les modifications à la marge seront étudiées (les horaires de taps).

Une remarque soulève que la loi n'est pas respectée. De même qu'il est rappelé que le premier vote devait déterminer l'organisation d'une seule année scolaire.

Question 3 : Aménagement à Charzay

Le projet toilette/salle est-il validé par nos élus en commission patrimoine ?

Non, il faut l'aval du conseil communautaire pour accepter le projet. Ce vote aura lieu le 25/03/19. Les communes de la nouvelle commune s'engagent à rembourser l'emprunt en cas de fermeture du site si le projet se concrétise. A ce jour, les enfants utilisent des toilettes modulaires. Les représentants des parents d'élèves ont l'impression d'être trompés, leurrés à travers toutes les réponses que l'on a reçues lors des différents conseils d'école. Nous espérons vivement que le projet aboutisse rapidement.

Question 4 : Invitation CCM du 12/02/2019

Comment peut-on créer une réunion d'échange quand une grande partie des représentants ne reçoit pas d'invitation ?

Madame Saintier s'engage à refaire une réunion si les parents le demandent. Un compte-rendu a été envoyé aux personnes présentes.

Les directeurs soulignent que les adresses des représentants des parents d'élèves sont communiquées à la CCM dès le début d'année.

Les parents votent pour un compte-rendu envoyé à tous et pas seulement aux personnes présentes comme cela a été fait à ce jour.

Question 5 : Temps d'Activités Périscolaires à Charzay

Des parents d'élèves font part d'une détérioration de l'ambiance dans la cour d'école lors des TAP.

Réponse de Laure Lancereau Responsable TAP Territoire par courriel en date du 11/03/2019 :

« Je me permets de vous contacter au sujet d'un incident survenu vendredi 8 mars sur les TAP à l'école de Mazières-sur-Béronne.

J'en ai été informée par la coordinatrice des TAP de l'école, Mme Bastien Anaïs.

Suite à cet incident, plusieurs enfants ont demandé à changer de groupe. Afin d'assurer la sécurité des enfants, Mme Bastien a effectué ce changement de groupe qui sera effectif dès jeudi 14/03/19.

Par ailleurs, nous prenons en compte la situation et allons rencontrer l'animatrice, Mme Audebert Marie, afin d'y apporter une solution. Je serai également présente ce jeudi 14 mars au moment des TAP de Mazières-sur-Béronne afin de rencontrer l'animatrice et de me rendre compte de la situation sur place. Si vous souhaitez me rencontrer, je peux m'organiser pour le faire avant ou après les TAP. »

Réponse pendant le conseil : Le représentant de l'école de Mazières constate qu'il y a une différence d'ambiance entre le temps scolaire et péri-scolaire pour le même groupe d'enfants. La question sur la formation des agents se pose (voir ci-dessous).

Pour toute question ou remarque concernant les TAP l'interlocutrice vers qui prendre contact est Anaïs Bastien.

Autres informations recueillies lors du conseil :

- Une question est soulevée sur la formation des agents. Madame Saintier nous informe que le personnel reçoit des formations pendant les vacances scolaires. Deux agents de Saint Romans ont eu une formation de trois jours sur les problématiques diverses (animations, encadrement des enfants).
- Une maman dénonce la mauvaise qualité des taps sur le site de Saint Romans. Elle estime les ateliers inadaptés par rapport à l'âge des enfants de CE1 et CE2 (pâte à modeler, gommettes). Elle souhaite plus de visibilité sur les actions menées pendant les taps et souligne que les informations données dans le cahier de liaison ne sont pas conformes.

La programmation des taps permettrait d'avoir une tenue adaptée lors des activités.

- Peut-on mettre des gobelets à dispositions à la garderie ?

- Une réflexion s'engage autour de la scolarisation des 3 ans. Comment préparer la rentrée ? Comment anticiper les demandes de matériel supplémentaires ?

Mme Bonnet informe que les élèves nés en 2016 feront leur rentrée en classe de PS en septembre 2019.

Concernant les enfants nés en 2017, entre janvier et juin et qui auront 3 ans pendant l'année scolaire 2019-2020, la loi sur l'instruction obligatoire à 3 ans n'étant ni votée, et les décrets d'application ni votés, nous n'avons aucune réponse à apporter à ce jour sur les modalités de leur scolarisation.

- de demandes de matériel supplémentaires ? aucune réponse n'a été apportée à ce sujet puisque la loi sur la scolarisation des enfants de 3 ans n'a pas été votée.